

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 11 juillet 2014

**LUTTE CONTRE LES MONOPOLES
LES PHARMACIENS DOIVENT ÊTRE PRÊTS À AGIR**

Jeudi 10 juillet, Arnaud Montebourg a présenté sa feuille de route pour le redressement économique de la France.

Le ministre a déclaré qu'il allait « lutter contre les rentes » et s'attaquer aux monopoles des professions réglementées dont « certaines professions de santé ».

Il a également annoncé qu'il allait travailler cet été sur le rapport de l'Inspection générale des finances (IGF) qui porte sur 37 professions réglementées, et proposer une trentaine de mesures destinées à mettre fin aux monopoles.

L'USPO a donné l'alerte dès le mois de juin demandant le rassemblement de toute la profession et des étudiants contre l'intention à peine dissimulée d'autoriser la grande distribution de vendre des médicaments de médication officinale.

Si Arnaud Montebourg n'a pas cité les pharmaciens et les médicaments, cela ne signifie pas pour autant qu'il renonce à une ouverture du monopole officinal et à des mesures concernant les médicaments et les pharmaciens.

De plus, la présence de Bruno Lasserre, président de l'Autorité de la concurrence, dans la salle lors du discours du ministre est significative. Dans son rapport de décembre 2013, l'Autorité de la concurrence recommande en effet l'ouverture du monopole officinal pour les médicaments de prescription médicale facultative.

L'USPO souhaite que le ministre de l'Économie renonce à toute mesure concernant les médicaments et les pharmaciens.

On ne relancera pas la croissance en France en faisant consommer plus de médicaments !

L'USPO appelle les pharmaciens à se mobiliser et à se tenir prêts pour la rentrée de septembre, si le projet de loi prévoit une attaque du monopole officinal ou si des amendements téléguidés par le lobbying de la grande distribution sont déposés.

Gilles Bonnefond
Président